

Rapport annuel 2023



www.sagarmathasuisse.ch



Nous tenons à remercier chaleureusement les fondations et donateurs suivants :

- Fondation B.
- Fondation Pierre-Henri Ducret (fonds affectés au centre Sagarmatha/scolarisation)
- Fondation Enfants d'ailleurs
- Fondation Madeleine
- Fondation Marguerite
- Fondation Stéphane Guy Croisier (fonds affectés au centre Punarbal)
- nos parrains et marraines pour leur fidélité : leur soutien est indispensable pour assurer une contribution financière régulière – année après année – aux centres Sagarmatha et Punarbal
- et toutes les autres personnes qui ne sont pas mentionnées ici mais qui ont soutenu par un don ponctuel l'Organisation Suisse Sagarmatha en 2023

Merci également à nos bénévoles ou partenaires :

- José Galera (graphisme)
- Anne Kerisel (rédaction et relecture)
- Sylvia Rodicio - SR comptabilité (révision des comptes)
- Sarah Vogel (vente de calendriers)
- Fondation IFPD (formation hôtelière au Népal)
- Fiduciaire B&W FiduConsulting (tenue de la comptabilité)

Pour découvrir les membres de notre comité, rendez-vous sur notre site :
<https://www.sagarmathasuisse.ch/organisation>



Des perspectives de formation professionnelle pour les jeunes

Par Olivier Revaz, président

Notre association a toujours eu pour objectif principal de scolariser des enfants démunis au Népal. Leur formation professionnelle est aussi pour nous un enjeu important. Depuis 2023, une possibilité s'offre à nous grâce à la Fondation IFPD.

Une fois leur scolarité terminée, les filles et garçons que nous soutenons ont la possibilité de rester au centre pour entamer une formation supplémentaire ou des études dans un domaine de leur choix.

Nous sommes très heureux d'avoir été sollicités l'an dernier par la Fondation IFPD (International Foundation for Population and Development) basée à Genève. Celle-ci a mis sur pied en 2023 une formation spécialisée dans le domaine de l'hôtellerie et la restauration. Au Manju Bahal Hotel School *, situé à Bhaktapur, des jeunes filles et garçons issus de milieu modeste peuvent désormais acquérir des compétences dans ce secteur, à la fois source d'emplois et porteur pour l'économie népalaise. Il s'agit d'une formation complète, tant théorique que pratique. L'École hôtelière de Lausanne est partenaire de la gestion et du suivi de ce programme d'études.

Ainsi, Karuna, que nous soutenons depuis plusieurs années au centre Punarbal, a pu rejoindre l'effectif des jeunes qui ont entamé leur formation, prévue de juillet 2023 à juin 2024. Ce dispositif représente une opportunité unique pour les jeunes que nous accompagnons depuis tant d'années.

L'année 2023 a également été marquée par le voyage au Népal d'une membre de notre comité, Fabienne Vionnet. Sa visite des deux centres – Sagarmatha et Punarbal – a été très appréciée par nos partenaires locaux. Fabienne a notamment découvert la nouvelle école fréquentée par les enfants du centre Sagarmatha. Elle a rapporté de nombreuses photos et témoignages qui serviront à informer nos donatrices et donateurs.

Nous aimerions renouveler nos remerciements aux fondations qui nous ont soutenu l'an dernier, grâce auxquelles nous pouvons poursuivre notre engagement. Sans elles, notre association serait dans l'impossibilité de poursuivre ses activités. Notre gratitude s'adresse également à nos parrains et marraines, qui année après année, nous renouvellent fidèlement leur confiance.

* www.manjubahahotelschool.com

Mars: Nouvelles de jeunes filles ayant grandi au Centre Sagarmatha



Trois jeunes filles sont venues en visite au centre Sagarmatha, où elles ont grandi et effectué leur scolarité.

Devi et Ganga (à gauche) travaillent toutes les deux à Katmandou, l'une pour l'entreprise Manpower, l'autre dans un cabinet dentaire. Quant à Sanju (à droite sur la photo), suite à de nombreuses démarches, elle est parvenue à entamer des études d'informatique en Angleterre. Une chance exceptionnelle pour cette jeune fille, que ses parrains continuent de soutenir.

Avril: Nouvelle école pour les enfants de Sagarmatha

Grand changement au printemps 2023 pour les enfants du centre Sagarmatha: ils fréquentent désormais une nouvelle école. L'établissement privé «Bal Sirjanalaya» est situé à 15 minutes en bus du centre Sagarmatha. Moins d'élèves par classe, meilleur matériel, enseignement davantage personnalisé: ce changement a été accueilli avec enthousiasme par les enfants.



Avril: Voyage au Népal



Fabienne Vionnet, membre du comité de l'Organisation Suisse Sagarmatha, a passé quinze jours à Katmandou. Elle a été accueillie à bras ouverts par la famille Sherpa et les enfants du centre: «J'ai dû attendre cinq longues années pour pouvoir retourner au Népal. À mon arrivée à l'aéroport de Katmandou, Phinzo, fondateur du centre, et Anil, l'un des jeunes qui a grandi à ses côtés, m'attendaient. En les revoyant, j'ai éprouvé un immense sentiment de joie. Arrivée au centre Sagarmatha, Beena, l'épouse de Phinzo, et tous les enfants m'ont accueillie comme s'ils m'attendaient après une longue absence.» Fabienne a profité de ces journées au Népal pour effectuer des visites et sorties avec les enfants, et pour passer du temps avec eux. Elle a également pu visiter la nouvelle école «Bal Sirjanalaya» fréquentée par les enfants du centre Sagarmatha.

Avril: Élèves du centre Punarbal félicités



Au Népal, les examens de fin d'année ont lieu en avril. Bikram, Ayush, Shristy et Siddhartha ayant obtenu d'excellents résultats scolaires, une petite cérémonie a été organisée en leur honneur au centre Punarbal, en présence du directeur de l'école Mahesh Shreshta.

Mai: Programme d'échange en ligne

«Merlion» est un programme d'échange en ligne mis sur pied par une de nos marraines vivant à Singapour. Celle-ci, Amélie Remond, a offert grâce à ce dispositif une formidable opportunité aux étudiants les plus âgés des centres que nous soutenons. Ainsi, à raison de quelques rencontres en visioconférence, ces derniers ont pu échanger avec des étudiantes de leur génération vivant dans un contexte très différent fréquentant l'ESSEC Business School de Singapour. Les participantes et participants ont pu découvrir une réalité bien différente de la leur. Certes, les disparités culturelles et sociales demeurent présentes, mais l'intérêt de ce programme interculturel, qui réside en la proposition d'un dialogue d'égal à égal, favorise l'ouverture, la connaissance de soi et des autres ainsi qu'une plus grande tolérance entre les personnes.

Juin: Départs au Centre Punarbal

Cette année, quatre jeunes ont pris leur envol et quitté le centre Punarbal. Susmita et Anisha (à gauche sur la photo, avec les écharpes), ainsi que Rupesh et Jeevan, ont désormais tous un emploi. Ils ont laissé derrière eux, à regret, le centre où ils ont grandi.

Les responsables du centre, ainsi que le comité de notre association, sont heureux d'avoir pu les accompagner tout au long de ces années jusqu'à leur autonomie, et leur assurer un avenir.



Juillet:

Cinq jeunes passent leurs examens de fin de scolarité avec succès



Cinq adolescents du centre Sagarmatha ont terminé leur scolarité avec d'excellents résultats. Il s'agit de Chimmi, Pasang Tamang, Anil, Pemba et Pasang Lahmu. Deux d'entre eux (Chimmi et Pemba, sur la photo) restent deux années de plus au centre pour continuer leur formation au collège, à la demande de leurs proches.

Juillet: Formation dans la restauration

En juin, nous avons été approchés par la Fondation IFPD. Grâce à cette fondation, Karuna, une élève du centre Punarbal ayant terminé sa scolarité, a entamé une formation en juillet 2023 dans le domaine de la restauration («hospitality management»). Une formidable opportunité pour cette jeune fille. Nous n'étions pas parvenus jusqu'à alors à faire admettre les jeunes du centre Punarbal dans des établissements privés en raison de la stigmatisation qui entoure les porteurs du VIH au Népal. Cette formation est une grande victoire pour nous tous.



Octobre: Grandes vacances annuelles



Au Népal, le mois d'octobre est celui du plus grand festival annuel, appelé «Dasain». A cette occasion, la majeure partie des enfants et des jeunes des centres Sagarmatha et Punarbal passe les vacances auprès du parent qu'il leur reste ou de proches, que ce soit à Katmandou ou dans des villages isolés. Les enfants qui n'ont pas de famille restent au centre. Ils bénéficient de visites ou excursions organisées pour eux. Ici sur la photo, une excursion organisée dans l'ancienne ville royale de Patan, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Décembre: Études de médecine de Geeta



Ayant grandi au centre Sagarmatha, Geeta a eu l'opportunité de pouvoir entamer des études de médecine grâce à ses bons résultats scolaires. Elle devrait recevoir bientôt les résultats de sa troisième année et entamer la quatrième année avant les stages pratiques. Nous la soutenons financièrement depuis le début de sa formation.





Le portrait de Krishna Koli, résident de la maison Purnabal

Krishna Koli est né le 28 mai 2006 dans le district de Doti, à l'extrême ouest du Népal. Le père du bébé est décédé à peine six jours après sa naissance, des suites du VIH. Sa mère, ignorant que celui-ci l'avait infectée, a continué à s'occuper tant bien que mal de la famille. Malheureusement, sa santé s'est détériorée au fil des années. Comme aucun membre de la famille ne souhaitait s'occuper de Krishna, c'est le bureau municipal de Doti qui a fait une demande au centre Purnabal afin qu'il y soit pris en charge.

Au Népal, les personnes infectées par le VIH sont en effet encore victimes de discrimination. Les enfants, qui proviennent fréquemment de familles pauvres, sont souvent expulsés de l'école et par conséquent n'ont pas la possibilité de s'instruire. Ayant perdu un ou deux parents, ils n'ont pas non plus accès à une alimentation qui convienne à leur état ni à des médicaments appropriés.

Conscient de l'urgence de la situation, «Punarbal Home», le centre de soins et de soutien pour ces enfants qui n'ont nulle part où aller, a été créée en 2009. Grâce à du lobbying en faveur du droit à l'éducation des enfants infectés auprès des autorités scolaires, de médecins, d'associations et de journalistes, Punarbal a réussi en 2013 à intégrer un groupe d'élèves dans une école publique de Sitapaila. Les enfants les plus jeunes bénéficient quant à eux d'un enseignement à domicile dispensé par le responsable

de la maison Punarbal, l'objectif étant de les intégrer à l'école lorsqu'ils atteindront la deuxième année d'études. Punarbal, qui a toujours rêvé d'intégrer les enfants dans les écoles publiques afin qu'ils soient traités comme les autres, considère le fait que ces enfants puissent étudier dans des écoles publiques comme une grande réussite. Ceux qui ont terminé leur scolarité ont quant à eux la possibilité de suivre une formation professionnelle ou bien, pour certains, des études supérieures.

Fin 2023, 37 enfants, 17 garçons et 20 filles, résidaient à la maison Punarbal, et la quasi totalité d'entre eux sont orphelins de leurs deux parents. Tous les enfants infectés par le VIH suivent un traitement antirétroviral. Quatre filles et deux garçons ayant terminé leur scolarité ou une formation l'an dernier ont quitté le centre et sont désormais autonomes.

Krishna est arrivé à Punarbal en mai 2021. Désormais âgé de 18 ans, il est heureux et reconnaissant d'avoir pu bénéficier d'une thérapie ARV au centre, ainsi que d'un environnement bienveillant et d'une scolarité qui lui permet d'envisager désormais l'existence avec des forces renouvelées et une plus grande confiance. Alors que le VIH et le sida continuent de menacer la santé et la vie de certains des enfants parmi les plus vulnérables du Népal, espérons que nombre d'entre eux continueront à avoir la chance d'être accueillis et de vivre au centre Purnabal.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
ACTIFS		
<u>Liquidités</u>	22 361,70	35 860,60
PostFinance 12-648345-6	22 195,56	21 559,46
UBS 228-108612.40N	166,14	14 301,14
Total Actifs	22 361,70	35 860,60
PASSIFS		
<u>Dettes résultant d'achats et de prestations</u>	216,20	215,40
Créanciers	216,20	215,40
Fonds étrangers	216,20	215,40
<u>Fonds propres</u>		
Capital propre	17 120,95	4 888,92
Profit reportée	18 524,25	12 232,03
Résultat de l'exercice	(13 499,70)	18 524,25
	22 145,50	35 645,20
Fonds propres	22 145,50	35 645,20
Total Passifs	22 361,70	35 860,60

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

Désignation	2023 CHF	2022 CHF
<u>Produits</u>		
Ventes de produits fabriqués	0,00	750,00
Dons libres	36 250,00	36 365,00
Cotisations	550,00	200,00
Parrainages SAGARMATHA	27 540,00	30 765,00
Dons et Parrainages PUNARBAL	13 150,00	15 075,00
Dons SAGARMATHA	7 650,00	15 000,00
Total produits	85 140,00	98 155,00
Résultat brut d'exploitation	85 140,00	98 155,00
<u>Aides et soutiens</u>		
Népal	(39 000,00)	(29 000,00)
Punarbhal	(59 000,00)	(50 000,00)
Total aides et soutiens	(98 000,00)	(79 000,00)
Résultat brut d'exploitation après aides et soutiens	(12 860,00)	19 155,00
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Internet website	(161,55)	(161,55)
Honoraires pour fiduciaire	(216,20)	(215,40)
Total autres charges d'exploitation	(377,75)	(376,95)
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	(13 237,75)	18 778,05
Charges financières	(261,95)	(253,80)
Résultat d'exploitation	(13 499,70)	18 524,25
Impôts	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	(13 499,70)	18 524,25



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
à l'assemblée générale des membres de
L'Association Organisation Suisse Sagarmatha, Chemin des Côtes 26, 1297 Founex

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de **L'Association Organisation Suisse Sagarmatha** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2023**. Le compte de pertes et profits présente, **une perte de l'exercice de Fr. 13'499.70**. Le capital au 1^{er} janvier 2024 s'élève à **Fr. 22'145.50**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels, ainsi que le report de la perte au bilan sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

SR Comptabilité
Palivoda Silvia

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Palivoda Silvia', written over a horizontal line.

Chambrelieu, le 2 avril 2024

Annexes : bilan, compte de pertes et profits



« Une année de stabilité »

Par Sylvie Nahum Palayan, trésorière

En 2023, notre aide au Népal s'élevait à CHF 98 000.-, un montant qui englobe les deux centres que nous soutenons. Comme toujours, nous envoyons les sommes nécessaires aux centres en fin d'année civile pour couvrir leurs frais de l'année suivante.

L'an dernier, une trentaine de parrains et marraines ont effectué des dons pour un total de plus de CHF 27 540.- (centre Sagarmatha), ce qui témoigne d'une générosité et d'une fidélité exceptionnelles. Cependant nous avons connu pour la première fois des problèmes de transfert bancaire. Deux de nos virements n'ayant pas été crédités aux bénéficiaires, ils ont dû être renvoyés à nos partenaires au Népal au premier trimestre 2024. Nos dépenses administratives sont restées comme toujours minimes, et ont été en partie compensées par les cotisations ou par les dons des membres du comité.

L'action de l'Organisation Suisse Sagarmatha reste entièrement fondée sur l'engagement volontaire. En 2023, les membres de notre comité et nos bénévoles ont ainsi consacré gracieusement 265 heures à l'association.

Nous remercions du fond du cœur les personnes et fondations qui nous ont fait confiance en soutenant, par notre intermédiaire, les enfants et adolescents du Népal.

Finances des centres Sagarmatha et Punarbal

En 2023, les dépenses du centre Sagarmatha se sont élevées à USD 62 413. Quant aux dépenses du centre Punarbal, elles ont été de USD 58 138, ce qui reste dans la moyenne des années passées.

Notre collaboration avec l'association Sagarmatha-France, branche fondée en 2020, se poursuit. Celle-ci a pu verser EUR 12 000 aux centres, une somme qui complète nos efforts en matière de collecte de fonds.

Les comptabilités des deux centres sont gérées par des comptables au Népal, et vérifiées par des fiduciaires locales. Notre comptabilité est tenue par B&W FiducConsulting et vérifiée à titre gracieux par SR comptabilité.

Un immense merci à celles et ceux ont soutenu notre travail l'an dernier, que ce soit par un don ou par du bénévolat.

Notre comité:

- Claire Blanchelande
- Catherine Christ Revaz
- Jean-Philippe Gay
- Gilles Kessler
- Sylvie Nahum Palayan
- Olivier Revaz
- Fabienne Vionnet

Nos bénévoles:

- Anne Kerisel
- Silvia Palivoda-Rodicio
- José Galera
- Sarah Vogel

Swiss Help Nepal



Notre association a adhéré à la plateforme « Swiss Help Nepal » qui permet aux ONG suisses actives au Népal d'échanger des informations sur leurs pratiques. Une plateforme réservée aux organisations suisses actives dans le domaine de l'aide humanitaire.

<https://swisshelpnepal.ch/home/>



Au centre Sagarmatha lors du Festival de Dashain.

Olivier Revaz
Président
p/a Sylvie Nahum
Chemin des Côtes 26
1297 Founex

Administration

Olivier et Catherine Revaz
Membres du comité
Grand Rue 23
1267 Vich
corevaz@vtxnet.ch
022 364 03 94 (domicile)
079 244 12 93 (portable Catherine)

Pour tous vos dons ou parrainages

Titulaire du compte : Organisation Suisse
Sagarmatha OSS, 1297 Founex
N° compte Post Finance : 12-648345-6
IBAN : CH45 0900 0000 1264 83456
Code BIC : POFICHBEXXX

Faites un don par téléphone
en scannant ce code QR
avec votre application bancaire :



Merci pour votre soutien !

www.sagarmathasuisse.ch

